



LA VILLE D'AURILLAC
Préfecture du Cantal – 3ème employeur du bassin d'Aurillac
Capitale du festival international de théâtre de rue

RECRUTE, par voie contractuelle

Référent technique rénovation urbaine, patrimoine et habitat indigne
Direction urbanisme et grands projets
Contrat du 09/09/2017 au 13/01/2018

Catégorie B – filière technique

Placé sous la responsabilité de la directrice de l'urbanisme et des grands projets chargée du foncier, le référent devra animer les politiques publiques portées par la collectivité en matière de rénovation urbaine et d'habitat.

LES MISSIONS :

- Instruire et suivre les dossiers de subventions de la ville dans le cadre de l'OPAH RU « Cœur de Ville »
- Monter et suivre administrativement les dossiers « Opération de Restauration Immobilière »
- Suivre les dossiers liés aux opérations d'aménagement des îlots Saint Géraud, Gerbert et Baldeyrou
- Suivre les dossiers liés à l'habitat participatif pour les opérations de l'îlot Gerbert et d'Escanis
- Suivre les dossiers relatifs à l'hygiène et à l'habitat indigne (RSD, périls, etc.).

LES ACTIVITES :

- Suivi de l'OPAH de Renouvellement urbain « Cœur de ville »
 - Instruction des dossiers
 - Vérification de la complétude du dossier
 - Engagement budgétaire et suivi des mandatements
 - Préparation des courriers de notifications de décision
 - Compléter le tableau de bord pour le suivi des décisions prises par la municipalité
 - Suivi des subventions d'ingénierie
- Suivi des dossiers « Opération de Restauration Immobilière » et îlots dégradés
 - suivi des demandes de subventions RHI / THIRORI
 - suivi des études
 - suivi des dossiers DUP Restauration immobilière
- Instructeur des dossiers relatif à l'habitat indigne dans les logements (périls, humidité, etc.) :
 - visite des logements faisant l'objet d'un signalement
 - Rédaction et signature des certificats de constat RSD et suivi de la procédure,
 - Rédaction des arrêtés de péril et suivi de la procédure
 - Suivi des différentes procédures relatives à l'habitat indigne (RSD, péril, autres)

COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES		Niveau de maîtrise			
		Notions	Bonne connaissance	Maîtrise	Expertise
SAVOIRS	Connaissance des réglementations et des procédures dans les domaines concernés et notamment en droit de l'urbanisme, droit civil et droit administratif		X		
	Connaissance en politique publique de développement territorial notamment rénovation urbaine et urbanisme patrimonial		X		
	Recueil permanent d'informations dans les domaines concernés		X		
SAVOIR-FAIRE	Qualité de synthèse et d'organisation		X		
	Savoir expliquer les dispositifs aux administrés		X		
	Respecter les délais		X		
SAVOIR-ETRE / COMPETENCES RELATIONNELLES					
Disponibilité Esprit d'ouverture et sens du contact et du service public Rigueur Organisation dans le travail					

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Laure ESTIVAL, directrice urbanisme et grands projets, au **04.71.45.46.52**.

Il est possible de faire acte de candidature jusqu'au **5 août 2017**, en adressant une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie de vos diplômes (date de naissance et lieu de naissance) à l'attention de M. le Maire – DRH BP 509
 15005 AURILLAC Cedex ou drh@aurillac.fr – 04 71 45 47 05.